



Demande d'arrêté temporaire d'occupation du domaine public ou de circulation à l'occasion de travaux

Toute demande doit être réalisée
au minimum 3 semaines avant la date souhaitée des travaux

Adresse précise des travaux :

Nature des travaux :

Date prévisionnelle du chantier : du/...../..... au/...../.....

Durée (en jours calendaires) :

demande initiale prolongation de l'arrêté n°

Toute prolongation souhaitée devra faire l'objet d'une nouvelle demande.

Travaux sur immeuble : soumis à taxe de voirie (voir tarifs en annexe)	Travaux de voirie ou réseaux divers
<u>Autorisations d'urbanisme (option) :</u> <input type="checkbox"/> DP <input type="checkbox"/> PC <input type="checkbox"/> PD n° :délivrée le :/...../.....	<input type="checkbox"/> Travaux programmés fiche chantier N° : <input type="checkbox"/> Travaux non programmés <input type="checkbox"/> Travaux urgents

Demandeur agissant en tant que : Maître d'ouvrage / Propriétaire Maître d'œuvre Entreprise

Nom : Tél :

Adresse : Fax :

Courriel :@..... n° SIRET :

Entreprises chargées des travaux :

Responsable des travaux : Tél :

Nature de l'occupation :

Clôture de chantier – Surface : Echafaudage – Surface : Pose de Benne / container – Surface :

Locaux temporaires – Surface : Autres (préciser) :

Stationnement réservé (nombre de places) : N° Immatriculations véhicules :

Stationnement sur voie de :

Camion grue (norme NF EN 12999) Grue mobile automotrice (norme NF EN 13000) Nacelle élévatrice

Immatriculation Longueur en station : Largeur en station :

Poids total roulant :

Stationnement sur voie autre véhicule ou engin (préciser) :

Réglementation souhaitée (le demandeur est responsable de la matérialisation et de la signalisation réglementaire)

Suppression du stationnement Neutralisation du cheminement piéton Circulation alternée

Neutralisation de la bande ou piste cyclable Fermeture à la circulation Mise à sens unique de circulation

Autre (préciser) :

Sujétions particulières :

.....

.....

Observations :

.....

.....

.....

Pièces jointes :

.....

Plans, dossier d'exploitation sous circulation, projet de lettre d'information

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR : Je soussigné :

- être responsable du chantier, objet de la demande, et redevable des droits d'occupation du domaine public
- certifie exact les renseignements contenus dans la présente demande
- certifie que le choix des caractéristiques et les conditions d'installation de l'appareil sont adaptés pour toute la durée du chantier et compte tenu de l'évolution des travaux, aux charges à lever, à l'environnement et à la compatibilité du sol de fondation
- certifie que tous les engins et véhicules de manutention et de levage utilisés sont en conformité avec la réglementation en vigueur.
- reconnais ne pouvoir prétendre à aucun recours contre la Ville dans les cas d'accidents survenus aux tiers par suite de fausse manœuvre de l'appareil, de son effondrement sur la voie publique ou de la chute sur celle-ci de tout objet, organe ou matériaux

Date et signature du demandeur :

(Valant engagement de paiement selon grille tarifaire jointe en annexe) :

Le dossier complet de demande est à retourner à la mairie de Latresne.

DÉLIBÉRATION N°30-04042024 du 04 AVRIL 2024

Objet : Instauration de la tarification pour l'occupation temporaire du domaine public liée aux travaux.

Toute pose d'échafaudage ou de clôture de chantier sur le domaine public, d'occupation de stationnement pour un chantier, de modification de la circulation automobile ou piétonne, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation.

Le formulaire à compléter devra être transmis 15 jours ouvrés avant les travaux à la mairie. Aucune occupation du domaine public pour des travaux sur immeuble ne sera accordée en l'absence de l'octroi d'une autorisation d'urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux, etc. Outre le formulaire à compléter, un croquis de l'implantation souhaité du chantier sera fourni.

L'occupation temporaire du domaine public par un échafaudage ou une clôture de chantier est assujettie au paiement d'un droit détaillé ci-dessous.

Toute période réservée est due en intégralité.

TARIFS 2024 – Occupation Domaine Public

<u>Fermeture partielle ou totale d'une rue au passage des véhicules</u>	Tarifs 2024
Réalisation d'une opération en rue barrée : - Forfait par demi-journée - Impactant la circulation des bus – Forfait par demi-journée Occupation partielle de la chaussée et/ou mise en sens unique (chaussée rétrécie) – Forfait par jour	35 € 70 € 25 €
<u>Stationnements</u> Réservation d'emplacement de stationnement (hors emménagement / déménagement) - Forfait 1 à 3 jours par emplacement - Forfait par semaine et par emplacement (au-delà de 3 jours) Nombre d'emplacements de stationnement pour les déménagements des usagers hors société, limité à 3 emplacements pour 72h maximum Travaux - Forfait (demi-journée) - Forfait (la journée)	15 € 25 € 10 € 20 €
<u>Chantiers</u> Benne - Forfait par jour et par unité Grue - Forfait par jour et par unité Monte-Charge - Forfait jusqu'à 30 jours (par jour et par engin) - Forfait au-delà de 30 jours (par jour et par engin) Engin de Levage – Forfait par jour et par engin (réhabilitation) - Forfait par jour et par engin (construction) Véhicules lourds de chantier (camion-benne, camion-toupie, tractopelle, mini-pelle, tracteur avec remorque...) - Forfait par jour et par unité Zone de chantier (échafaudage, entrepôt de matériel...) - m ² la première semaine - m ² la deuxième semaine - m ² la troisième semaine - m ² la quatrième semaine (et plus) Dépôts de matériaux divers (big-bag, tas de sable et autres, matériaux sur palette...) ou gravats - Forfait par semaine et par unité Abris de chantier, sanitaire mobile, WC chimiques, containers fermés ... - Forfait par m ² et par jour	20 € 15 € 15 € 10 € 20 € 40 € 20 € 2 € 3 € 4 € 5 € 15 € 1 €

TARIFS 2024 – Occupation Domaine Public

Matériel de chantier (bétonnière, pompes diverses, monte-tuiles... - Forfait par jour et par unité	5 €
Palissade, barrière, grillage - Forfait par semaine et par ml	3 €
Emprise de chantier : occupation et/ou ouverture du Domaine Public et/ou terrassement - Forfait par semaine et par m ²	3 €
<u>Occupation du Domaine Public sans titre</u>	
Installation de terrasses, étalages, accessoires, mobiliers et manifestations publiques - Forfait par m ² au sol et par jour	20 €
Dépôt de matériaux et travaux - Forfait par m ² au sol et par jour	20 €
Grutage mobile, livraison, manutention, engins de chantier en mouvement ou stationnement - Forfait par jour	550 €

<u>Intervention des Services Techniques</u>	Tarifs 2024
Enlèvement d'affichages sauvages ou non réglementaires - Forfait par affiche, affichette ou autocollant	30 €
Nettoyage de l'espace public (tags, graffitis, peinture, ...) - Forfait par m ² (tout m ² commencé est dû)	100 €
Mise en place de la signalisation routière (panneaux, barrières, etc...) - Forfait	50 €